

ABONNEMENT.

Saumur :  
 50 fr.  
 16  
 8  
 Poste :  
 35 fr.  
 18  
 10  
 On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas,  
 et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Novembre 1883.

A LA CHAMBRE.

La loi municipale est enfin votée dans son ensemble, c'est-à-dire en ce qui touche toutes les communes de France, car, au dernier moment, on a écarté toutes les dispositions transitoires relatives à la ville de Paris. La discussion en recommencera lorsque le projet spécial en élaboration sera présenté à la Chambre.

M. Floquet, dans un long discours, qu'il a dû couper en deux par suite de fatigue, a soutenu cet amendement, tout en faisant de nombreuses concessions sur ce qui était primitivement demandé. C'est ainsi qu'il a accepté qu'on établît dès maintenant que les attributions du maire de Paris seraient restreintes sur bien des points, et notamment sur la police.

Son principal argument a consisté à reprocher au gouvernement de n'invoquer que la raison d'Etat dans son opposition à la création d'une mairie centrale. Or, c'était, n'est-il soutenu, ce qui se disait sous l'Empire et sous tous les gouvernements autoritaires. Mais qu'on défende de tels principes sous la République, M. Floquet en est indigné, et on comprend facilement qu'il ne ménage pas le ministre de l'intérieur. Ce qu'il faut plutôt retenir du discours de M. Floquet, c'est qu'il reconnaît lui-même bonner « pour le moment » ses prétentions au minimum qu'il propose.

Voilà un « pour le moment » peu fait pour rassurer les adversaires de la mairie de Paris.

On croyait que M. Waldeck-Rousseau allait répondre aussitôt. Mais M. Spuller avait demandé la parole. Brièvement, il est venu proposer à la Chambre de renvoyer à la commission l'amendement de M. Floquet, sous cette réserve qu'elle étudierait non pas tant l'établissement d'une mairie centrale que les conditions de garantie qui permet-

traient de la créer. Si on ne peut trouver des garanties suffisantes, M. Spuller se déclare d'ores et déjà l'adversaire de toute nouvelle puissance accordée au conseil municipal de Paris.

Contrairement à l'attente de M. Spuller, le ministre de l'intérieur a repoussé sa proposition, ne voulant pas admettre un maire de Paris, même avec des pouvoirs restreints, tant il est assuré qu'« après avoir obtenu un peu, le conseil municipal prendrait beaucoup. » M. Waldeck-Rousseau déclare qu'il serait alors impossible de résoudre un conflit, s'il en éclatait, et cela arriverait forcément.

Après quelques mots de M. Floquet, le président a mis aux voix la proposition de M. Spuller, c'est-à-dire le renvoi à la commission de l'amendement de la Forge.

Cette demande a été repoussée par 277 voix contre 204.

Alors, pour écarter mieux encore toute difficulté, M. Langlois a proposé d'ajourner la discussion des projets de sectionnement de la ville de Paris en vue des élections jusqu'à ce que la loi spéciale à Paris vint en discussion.

Malgré une vive opposition de M. Andrieux, qui a qualifié « d'iniquité » le projet de sectionnement, sur les instances du ministre de l'intérieur, la Chambre a prononcé l'ajournement.

Il a été procédé ensuite au vote sur l'ensemble de la loi. Au nom de la droite, M. de la Bassettière a déclaré que les « dispositions introduites à la dernière heure contre la liberté religieuse » s'opposaient à ce que ses collègues et lui votassent la loi.

La loi a été votée par 432 voix contre 64.

Visite du Prince Impérial d'Allemagne à Alphonse XII.

Un aide de camp général de l'empereur d'Allemagne est parti pour Madrid, porteur d'une lettre autographe de ce souverain, annonçant que le prince impérial fera,

comme représentant de l'empereur, une visite au roi d'Espagne.

Le prince impérial arrivera, entre le 12 et le 15 novembre, à Gènes, où il sera attendu par trois navires de guerre allemands, qui l'accompagneront en Espagne.

Nous lisons dans la France :

« On mande de Wiesbaden que le prince impérial d'Allemagne y a reçu quantité de lettres renfermant des menaces de mort et, en même temps aussi, différents avis signés de personnalités connues, et dans lesquels on le dissuade très-fort de se rendre en Espagne. »

Deux faits sont très-remarqués au sujet du voyage du prince impérial d'Allemagne. Le premier, c'est le choix du général Blumenthal pour accompagner le prince à Madrid. Le général Blumenthal est universellement considéré en Allemagne comme le successeur désigné du maréchal Von Moltke au commandement en chef des armées allemandes en cas de guerre. On sait en effet que le maréchal de Moltke, qui est âgé de quatre-vingt-quatre ans, s'affaiblit de jour en jour.

Le second, c'est l'invitation qui a été adressée à l'ambassadeur chinois de se joindre à l'escorte du prince.

L'escadre espagnole de la Méditerranée a reçu l'ordre d'aller à Barcelone pour rendre les honneurs au prince impérial d'Allemagne. De grandes fêtes militaires se préparent à Madrid à l'occasion de la visite du prince.

La Gazette nationale apprend que la légation d'Allemagne à Madrid et celle d'Espagne à Berlin seront très-prochainement élevées au rang d'ambassades.

Le comte de Solms, ministre d'Allemagne à Madrid, est parti de Berlin pour retourner à son poste.

On écrit de Londres, 10 novembre :

« Lord Granville a fait partir hier un

courrier spécial à Madrid avec des dépêches pour le ministre britannique. On ne dissimule pas ici les graves appréhensions que cause la visite du prince impérial d'Allemagne au roi d'Espagne. »

Chronique générale.

Le gouvernement français a été avisé officiellement de l'intention du gouvernement espagnol de nommer M. le maréchal Serrano ambassadeur à Paris.

Le ministre des affaires étrangères a fait savoir que le gouvernement accueillait cette désignation avec une grande faveur.

En conséquence, la nomination définitive va être signée par le roi d'Espagne.

Par décret paru hier matin au Journal officiel, M. le général de division Appert, grand officier de la Légion-d'Honneur, ancien commandant du 47<sup>e</sup> corps d'armée, est nommé ambassadeur de la République française près S. M. Alexandre III, empereur de toutes les Russies.

Par décrets parus au Journal officiel, M<sup>r</sup> Thomas, évêque de La Rochelle, est promu à l'archevêché de Rouen, vacant par la mort de M. le cardinal de Bonnechose.

M<sup>r</sup> Jacquenet, évêque de Gap, est nommé à l'évêché d'Amiens, en remplacement de M<sup>r</sup> Lamazou, décédé.

M. l'abbé Gouzot, chanoine titulaire, curé de l'église cathédrale de Périgueux, est nommé à l'évêché de Gap, en remplacement de M<sup>r</sup> Jacquenet, transféré à l'évêché d'Amiens.

On se préoccupe déjà, dans le haut monde opportuniste, d'organiser une cérémonie funèbre à Paris pour l'anniversaire de la mort de Gambetta.

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Les ténèbres avaient un peu diminué et l'on apercevait vaguement les deux rives et les arbres qui les couvraient.

— Attention ! dit le pêcheur en s'arc-boutant dans la barque, et tenez-vous solidement à la barque. Y êtes-vous ?

— Nous y sommes, dit Zambo, qui, d'une main, s'était cramponné au plat-bord, pendant que de l'autre il tenait Nancy serrée contre lui.

Au même instant, le lasso siffla dans l'air et alla s'enrouler au tronc d'un arbre, sur la rive droite. Le canot faillit chavirer et s'arrêta brusquement. Mais presque aussitôt la lanterne de cuir, qui était vieille et à moitié pourrie, se rompit, et le canot reprit sa course vertigineuse.

— Maintenant, mon jeune monsieur, dit le pêcheur à Nancy que la violence du mouvement avait tirée de sa torpeur, je ne puis plus rien ; nous sommes vraiment dans la main de Dieu.

— Que sa volonté soit faite, et non la mienne, dit Nancy de sa voix douce.

La barque bondissait sur les eaux fangeuses comme si elle eût été un bouchon de liège et filait avec une effrayante rapidité. Les voyageurs, mornes et silencieux, attendaient ou que la mort vint les prendre ou qu'un hasard inespéré leur permit d'aborder. Zambo était à l'avant du bateau et regardait vaguement. Tout à coup il lui sembla voir une masse noire à travers du fleuve.

— Un arbre ! s'écria-t-il, un arbre en travers, là-bas. Le fleuve est barré !

— Je n'y puis rien, répondit le pêcheur en se croisant les bras d'un air stoïque.

— Alors, nous sommes perdus ! cria le nègre d'une voix désespérée.

Le médis se contenta de hausser les épaules.

Cependant Zambo voulut tenter un dernier effort en cherchant à saisir sa jeune maîtresse. Mais Nancy, vaincue par toutes ces tortures, venait de se laisser glisser au fond de la barque.

Zambo vit alors distinctement, à quelques yards à l'avant du bateau, un énorme sapin couché en travers du fleuve, qu'il barrait en effet dans toute sa largeur. L'eau entraînait en bouillonnant et en mugissant à travers ses branches inférieures comme elle aurait pu le faire sur la roue d'un moulin.

Par un mouvement plutôt instinctif que calculé, le nègre sauta sur le tronc du sapin, où il demeura debout, pendant que la barque disparaissait, elle

et ceux qu'elle contenait, en faisant le plongeon sous l'arbre.

Une seconde plus tard, Zambo aperçut, à une vingtaine de brasses en avant, le pêcheur, dont le corps apparut un instant sur l'eau pour disparaître de nouveau presque aussitôt.

Le désespoir dans le cœur, le malheureux nègre tenait ses yeux rivés sur l'eau fangeuse, l'interrogeant du regard pour lui demander si elle n'avait pas englouti le corps de sa chère maîtresse, quand son attention fut attirée sur la rive qui lui faisait face par le lévrier qu'il entendit donner de la voix.

— Maîtresse ! où est maîtresse ? demanda le nègre.

Le chien gémit d'une façon lugubre.

— Perdue ! elle est perdue ? dit Zambo.

Le chien essaya de descendre dans le fleuve.

— Courage ! Snap ! Hardi ! bon chien ! disait Zambo.

Snap donna encore de la voix en relevant la tête vers le nègre comme pour implorer son aide.

Zambo regarda alors l'endroit vers lequel le lévrier semblait vouloir se diriger et aperçut le corps de Nancy accroché dans les branches du sapin, la tête tour à tour couverte et découverte par l'eau. Après quelques efforts infructueux, Zambo parvint à attirer à lui la jeune fille et la posa en travers du sapin. Puis il la peussa doucement vers la rive où tous les deux furent bientôt salués par

les joyeux aboiements du grand lévrier.

— A bas ! Snap, à bas ! dit le pauvre nègre.

Et assyant Nancy contre un arbre, il essaya de la rappeler à elle.

— Maîtresse, disait-il, bonne maîtresse !

Nancy poussa un soupir.

— Revenez à vous, continua le nègre. C'est Zambo, votre esclave qui est là. — A bas ! Snap, à bas ! — Maîtresse !...

— Laisse-moi dormir, dit Nancy sans ouvrir les yeux.

— Dites-moi au moins que vous ne souffrez pas.

— Non, je ne souffre pas. Laisse-moi.

Le chien s'était déjà étendu d'un côté de Nancy. Zambo se plaça de l'autre en s'approchant de sa maîtresse aussi près que possible, afin de lui communiquer un peu de chaleur, et bientôt, étendus dans cette fange, sous cette pluie glaciale qui tombait encore, les fugitifs s'endormirent profondément.

IX

LES INDIENS PAUNIES

Depuis combien de temps dormaient-ils ainsi de ce sommeil févreux ? Ils n'en avaient nulle conscience. Tout à coup ils se sentirent rudement secoués. En un instant, les pauvres fugitifs furent debout, et, à leur profonde consternation, se trouvèrent au milieu d'une troupe d'Indiens.

## Ce qu'ils sont devenus.

On lit dans la *Lanterne d'Arlequin* :

« Par ce temps de république, il n'est pas sans intérêt de savoir ce que sont devenus les farouches républicains régicides de la première. Les républicains d'aujourd'hui parlent toujours des ancêtres géants. Voyons donc un peu comment ont fini ces ancêtres géants.

» On a trouvé que 93 régicides étaient devenus fonctionnaires de l'Empire ; or, on sait ce qu'étaient les fonctionnaires de l'Empire ! Ils s'étaient fait faire comte, barons, chambellans, sénateurs, préfets de Bonaparte !

» *Alquier* fut fait ambassadeur ; *Batelier*, procureur impérial ; *Berlier*, conseiller d'Etat ; *Bezard*, procureur impérial ; *Cambacères*, prince archi-chancelier ; *Carnot*, comte ; *Cavaignac*, commissaire aux relations extérieures ; *Châteauneuf-Randon*, préfet ; *Chazal*, préfet ; *Cochon*, comte, préfet, sénateur ; *de Bry*, baron, préfet ; *Delacroix*, préfet, ministre ; *Dezès*, sénateur ; *Drouet*, préfet ; *Dubois-Dubay*, sénateur ; *Dumont*, sous-préfet ; *Fénot*, baron et préfet ; *Fouché*, duc, sénateur, grand aigle ; *Fréron*, préfet ; *Génissieux*, ministre ; *Grégoire*, sénateur ; *Guillemadet*, préfet ; *Guyteau-Morvan*, baron ; *Jean-Bon-Saint-André*, préfet ; *Lacombe-Saint-Michel*, ambassadeur ; *Lacoste*, préfet ; *Letourneur*, préfet ; *Pochelle*, préfet ; *Quinette*, baron, comte, conseiller d'Etat ; *Rabaud-Pompiér*, sous-préfet ; *Richard*, préfet ; *Ruelle*, sous-préfet ; *Salicetti*, commandeur de la Légion d'Honneur, ministre de la police de Murat, roi de Naples ; *Sieyès*, sénateur, richement doté ; *Tallien*, pourvu d'un consulat dont il se borna à toucher les appointements ; *Thibaud-deau*, préfet, conseiller d'Etat, etc. ; *Thuriot*, qu'on appelait *tue-roi*, avocat général à la Cour de cassation....

» Napoléon s'amusait surtout à faire de ces conventionnels régicides des préfets et des sous-préfets ; il disait que lorsqu'il avait besoin d'un fonctionnaire servile, il ne pouvait mieux trouver que parmi les républicains, les conventionnels, les anciens jacobins ; il se divertissait, tout en les méprisant, à les affubler d'habits brodés, de livrées, de titres, et il leur donnait de l'or pour payer leur servilité... et leurs dettes.

» Combien parmi les républicains d'aujourd'hui feraient comme les ancêtres géants de 1793 ! »

## ESPIONS ALLEMANDS.

L'espion allemand, dit un journal du Nord, recommence ou plutôt continue ses pérégrinations à travers notre pays.

Saltimbanques et bateleurs le parcourent chaque jour.

La semaine dernière même, un dentiste, ayant voiture dorée, 4 chevaux superbes, 5 musiciens, arrachait sur le marché d'Avesnes et autres villes du Nord les dents gratuitement et avec beaucoup de dextérité. Un de ses hommes s'est détaché pendant la parade à Berlaimont, a payé deux jeunes gens pour l'accompagner et leur a demandé des détails sur la

Les Peaux-Rouges n'eurent pas plutôt reconnu dans les prisonniers qu'ils venaient de faire avec tant de facilité un nègre et un visage pâle, qu'ils poussèrent des hurlements de joie. En un clin d'œil, Zambo et Nancy eurent les bras solidement liés derrière le dos. Cette cérémonie accomplie, les Indiens poussèrent, non sans rudesse, leurs prisonniers vers la prairie, où se trouvaient sans doute le gros de la troupe.

Pendant les premiers temps du séjour de l'Indienne Harriett sur la plantation de M. Mac Dowel, Nancy, qui avait la passion de savoir et de connaître, avait appris d'elle la langue des Chayennes. Elle comprenait donc à peu près les divers idiomes que parlaient les Indiens des prairies du Far-West. Ceux auxquels elle avait affaire en ce moment ne laissèrent guère échapper dans l'expression de leur joie que quelques sous-gutturaux à peine intelligibles. Cependant, d'après ce qu'elle crut deviner, elle avait devant elle des Indiens Paunies, que, dans la haine qu'elle leur portait, Harriett lui avait signalés comme les plus féroces parmi les habitants de la prairie.

Les prisonniers arrivèrent bientôt en face du camp des sauvages. Evidemment la plus grande partie de la tribu, sinon la tribu tout entière, campait là en ce moment, car on pouvait voir les lances fichées en terre sur une étendue de plusieurs centaines de pas. Ces lances ainsi alignées sur la

situation du fil télégraphique souterrain qui relie les forts de Maubeuge à ceux de Valenciennes. Il s'est fait expliquer la profondeur des tranchées, les points d'attache et de bifurcation.

La gendarmerie et les commissaires de police ont été envoyés aux troussees de cette bande. Mais pourra-t-on saisir des papiers compromettants chez ces gens-là ? C'est peu probable. Leurs livrets sont toujours bien en règle et une incarcération, avec mise sous séquestre, est chose grave lorsqu'il n'y a pas de preuves palpables.

Un détail encore : sur les cinq musiciens attachés à l'orchestre (?) du dentiste, quatre sont d'origine allemande.

Avis à nos populations rurales qui voient tous les jours leurs routes sillonnées par des inconnus et des vagabonds plus ou moins suspects.

## LA SOLUTION

DU

## PROBLÈME ELECTRIQUE.

L'électricité fait chaque jour de nouveaux progrès, et tout ce qu'on appelle une utopie se trouve être des réalités.

Traction, force transmise, lumière, tout l'ensemble des améliorations demandées par l'opinion impatiente vient de surgir d'une petite boîte grande comme la main, dont il a été plusieurs fois question depuis deux années, mais que des perfectionnements successifs viennent de mettre au niveau des plus solides inventions de ce temps.

Je veux parler des accumulateurs Faure, perfectionnés par MM. Sellon et Volkmar. Comment admettre que cinq plaques de plomb gaufré, enduites ici de minium et là de litharge, soient capables de retenir dans un bain d'eau acidulée une charge considérable d'électricité qu'elles laissent ensuite se déverser soit en force, soit en lumière, à la volonté de l'ouvrière ou de l'artisan, voilà ce qui dépasse évidemment l'imagination. *E pur si muove*. Et pourtant cela est, et cela marche, comme on dit. Et cela marche même étonnamment.

C'est pour exploiter les nouveaux brevets de l'invention Faure-Sellon-Volkmar que se fonde en ce moment cette grosse Société dont on voit les affiches sur les murs de Paris. Le champ ouvert est immense, et jusqu'ici rien de semblable n'a été, certes, entrevu par les chercheurs de solutions.

Je suis allé visiter hier — dit M. Pierre Giffard dans le *Figaro* — le hall lumineux du boulevard Montmartre, où se font chaque soir toutes les expériences du système Faure devant le public. Ma foi, depuis le jour où j'ai vu, comme tant d'autres, le tramway de la Concorde marcher tout seul, par le moyen de ces mêmes accumulateurs, je n'ai rien trouvé qui m'ait autant surpris que cette usine ouverte à tout venant, en plein Paris, et où l'électricité captée, domptée, divisée, rendue pratique enfin, se plie,

devant les yeux du visiteur, aux moindres exigences de la vie industrielle ou domestique.

Avec cinq ou six accumulateurs de dimensions moyennes déposés dans un coin, l'ouvrière fait marcher sa machine à coudre. Il y a là cinq ou six *Singer* ou *Howe*, que la femme n'a plus besoin d'actionner avec le pied. Elle s'assoit devant sa machine et tourne une clef. Aussitôt, l'électricité accumulée dans les cinq ou six boîtes placées dans une armoire, dans un placard quelconque, se décharge sur une petite bobine qui se met à tourner et à enlever, dans son mouvement, le volant de la *silencieuse*.

En poussant un bouton, l'ouvrière fait passer le courant dans une petite lampe Swan, qui éclaire son travail avec la force de quatorze bougies de l'Etoile, et elle n'a plus qu'à guider son ouvrage sous l'aiguille perforante. De la main droite, elle règle à volonté la vitesse de son appareil, le ralentit, l'arrête et le met au repos.

Dès que les accumulateurs ne sont plus en décharge sur la bobine, ils cessent de dépenser leur électricité, ce qui est le plus curieux des avantages du procédé.

M. Guillon, ingénieur de la Compagnie, a bien voulu accompagner le rédacteur du *Figaro* dans la visite générale du hall et lui donner sur la modicité du prix de revient, sur la force et la quantité, des détails techniques qui passeraient pour invraisemblables s'ils n'étaient basés sur des rapports rigoureux de savants et de praticiens. J'y reviendrai certainement.

A côté des machines à coudre, il faut voir l'éclairage à 200 lampes, d'un étincellement et d'une fixité remarquables, le piano-Thibouville joué par une batterie d'accumulateurs, la voiture électrique avec sa batterie dans le caisson inférieur. En admettant qu'on arrive à faire de petites charrettes anglaises roulant sans cheval, et qu'on les fasse payer quelques milliers de francs, le prix finira par en être moindre que celui de l'*ami de l'homme* et surtout que l'entretien d'un cheval et de son cocher.

Il faut voir encore l'imprimerie à bras, — où le bras est remplacé par l'électricité, la machine à graver le verre, la machine à découper le bois, la presse à graver les cartes de visite, le tout mû séparément par une série de petites batteries déposées dans un coin.

Quelqu'un disait dans la foule qui nous entourait et qui se précipite là chaque soir : C'est le Liebig de l'électricité. Il y a, ma foi, de cela dans cet emmagasinement prodigieux du fluide et dans son déchargement facultatif, à domicile, en voiture, où l'on voudra.

Les accumulateurs se chargeront, — quand ils auront envahi Paris, — dans des usines excentriques, d'où on les apportera en voiture chez le client comme des siphons d'eau de seltz. Tous les deux ou trois jours, la voiture passera pour échanger les batteries chargées contre les batteries vidées, et tout sera dit. Je ne parle pas de la traction des tramways ; la chose est tellement importante que j'aurai à y revenir aussi dans quelques jours.

un buffle rouge ou un loup bleu. Quelques-uns des sauvages semblent porter un masque mi-partie rouge, mi-partie noir ou blanc, suivant la fantaisie du peintre ou du patient. Parmi ces emblèmes, il en est dont les signes hiéroglyphiques sont comme les devises de nos vieilles familles patriciennes, destinés à faire connaître le goût ou le caractère de celui qui les porte ; d'autres sont symboliques comme nos armoiries, mais tous visent à attirer l'attention. Aussi faut-il bien avouer que les tons criards et les couleurs les plus crues dominent dans ces bariolages. Le jour qui vient de paraître, il y a une heure à peine, donne une apparence fantastique à tous ces sauvages peinturlurés, dont les corps à demi nus brillent sous les rayons obliques du soleil levant.

A l'extrémité du campement opposée à celle par où arrivent les prisonniers se dresse un wigwam ou plutôt une hutte, la seule qu'on aperçoit dans la prairie. Ce doit être la demeure de quelque chef. Bornons-nous à la signaler quant à présent, nous aurons bientôt à nous en occuper de nouveau.

Au moment où Zambo et Nancy pénétraient dans le camp, annoncés par les cris de triomphe de leurs sauvages conducteurs, tous les Indiens groupés ou isolés accoururent pour examiner la capture. Ils poussent de grandes exclamations en s'approchant des prisonniers. Ils les tournent, les retournent sans beaucoup de précaution. Cependant, soit

En vérité, cela ressemble à un conte et rappelle les fantaisies qu'imaginaient les *Graphies* américains aux premiers jours de la fièvre Edison. Avec cette différence qu'aujourd'hui tout Paris qui a une heure à perdre peut aller voir fonctionner le système Faure au hall du boulevard Montmartre.

On m'en avait beaucoup parlé et j'avoue que je ne croyais pas à sa pratique absolue. Or, il suffit de le voir fonctionner pour s'en éprendre.

Cette invention curieuse autant que pratique va certainement réconcilier les plus turbides avec l'électricité.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 novembre.

La Bourse qui à la fin de la séance d'hier semblait se raffermir, se montre aujourd'hui avec des tendances à la baisse ; ce qui prouve qu'il faut bien peu de chose pour renverser l'échafaudage chancelant de la Bourse.

Le 3 0/0 recule de 77.90 à 77.80 ; l'amortissable de 79.40 à 79.25 ; le 4 1/2 0/0 1883, de 107.225 à 107.125, pour terminer à 107.125.

Les autres valeurs ont les mêmes dispositions : la réaction n'est pas considérable ; mais les prix atteints à la fin de la séance d'hier sont presque tous reperdus aujourd'hui.

La Banque de France réagit de 5,400 à 5,390. Ces prix sont, à notre avis, encore trop élevés.

La Banque de Paris réactionne de 825 à 815 pour clôturer à 820.

Le Crédit Foncier est à peu près seul à se tenir ferme à 1,230 et 1,235. Du reste, sa situation est excellente et ses opérations sont entourées de toutes les garanties désirables.

Toujours fermes les obligations de son groupe et surtout la Foncière Nouvelle et la Communale 1880.

455 La Compagnie Foncière de France dont la situation est parfaitement équilibrée et qui promet un dividende de 18 fr. pour l'exercice courant, ce qui donne une marge à la hausse.

Faible le Suez à 2,255. La Banque Ottomane tombe à 666.25, la baisse n'a pas dit son dernier mot sur cette valeur.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Les Magistrats révoqués

M. GIBERT, JUGE A SAUMUR.

On pourrait dire de M. Gibert ce qu'on a déjà dit de tous ses collègues frappés par M. Martin-Feuillée : à savoir qu'il fut un magistrat intègre et que telle est la cause de sa disgrâce ; et cela suffirait à son éloge.

Entré dans la magistrature il y a plus de vingt ans, la majeure partie de sa carrière s'écoula dans le ressort de Dijon. En 1870, substitut à Mâcon, il eut à diriger les parquets de cette ville, fonctions très-délicates à cette époque et dans lesquelles il sut faire preuve d'une énergie d'autant plus digne de louanges qu'elle l'exposait à de réels dangers.

En 1878, M. Gibert fut nommé juge d'instruction à Saumur. Dans des affaires difficiles dont l'examen lui fut alors confié, il manifesta un tact égal à sa science juridique. Les Sœurs de Distré ayant été poursuivies, — à l'instigation du député Bory, maire de la localité, — pour ouverture illé-

que ces grossières natures soient touchées par l'apparente faiblesse de Nancy, soit hasard, soit plutôt l'antipathie que leur inspire la race nègre, leurs brutalités sont plutôt à l'adresse de Zambo. Le brave garçon, enchanté de la préférence dont il est l'objet, dit à Nancy, entre les coups de pied et les coups de poing dont on le gratifie :

— Moi, pas peur, Indiens pas méchants pour maîtresse. Moi, bien content, Zambo, beaucoup rire.

Et, en effet, le jeune nègre se met à éclater de rire au nez de ses sauvages persécuteurs. Ceux-ci étaient déjà en gaieté, le rire de Zambo les achève. Les plus jeunes forment un rond et dansent en chantant autour des prisonniers.

En ce moment, les yeux de Nancy erraient sur la prairie. Qu'y cherchait-elle ? Snap, son fidèle lévrier. En ne l'apercevant nulle part, la pauvre Nancy sentit son cœur se serrer ; elle se dit que, sans doute, le vaillant bête avait voulu la défendre quand les Indiens l'avaient faite prisonnière, et, sans aucun doute, ces féroces Paunies avaient égorgé le fidèle Snap. Voilà ce que se disait Nancy, et, pendant que ces pensées roulaient dans son esprit, la noble fille, sans crainte pour elle-même, sentit ses yeux s'humecter et laissa tomber une larme pour consacrer la mémoire de ce brave chien, qui déjà la nuit précédente lui avait sauvé la vie !

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

... d'une école, M. Gibert rendit une or-  
donnance de non-lieu qui fut confirmée  
par la Cour d'appel. Cet acte de justice et  
d'indépendance n'a peut-être pas été, d'ai-  
llieurs, une des moindres causes qui ont  
motivés la mise à la retraite de M. Gibert.  
Ce magistrat intègre peut se rendre ce té-  
moignage d'avoir toujours suivi les inspira-  
tions de sa conscience.  
Il emporte, en se retirant, l'estime et la  
sympathie de tous les hommes honnêtes, à  
quelque parti qu'ils appartiennent. C'est  
une consolation qui a bien son prix et qui  
pourrait dédommager de plus cruelles dis-  
grâces.  
(L'Anjou.)

LE COMMISSAIRE CIVIL HARMAND.

Ainsi que nous l'avons dit d'après le  
*Patriote*, le docteur Harmand, commissaire  
civil au Tonkin, est originaire de Saumur.

La collection de l'*Echo Saumurois* de 1845  
constate, en effet, que :

FRANÇOIS-JULES HARMAND est né à  
Saumur, le 23 octobre 1845.

Les registres de l'état-civil de la commune  
de Saumur nous apprennent qu'il est fils de  
de Hector-François HARMAND, capitaine  
instructeur à l'Ecole Royale de Cavalerie,  
âgé de 34 ans, né à Chaumont (Haute-  
Marne).

Et de Rosalie HEMEL, âgée 21 ans, née à  
Sedan (Ardennes).

L'acte de naissance de l'enfant est si-  
gné de M. Harmand, capitaine instructeur,  
assisté comme témoins de M. François Hé-  
mel, aïeul maternel de l'enfant, et de M.  
Paul Godet, imprimeur-libraire. M. Duterme,  
adjoint, remplissait les fonctions d'officier  
d'état civil.

Notre compatriote, M. le docteur Har-  
mand, est donc âgé de 38 ans.

Le ministre de la guerre a ordonné la  
création d'une commission des hautes étu-  
des militaires, qui sera présidée par le gé-  
néral Davoust, ancien commandant du 40<sup>e</sup>  
corps d'armée, et qui se composera des  
commandants et directeurs des études des  
Ecoles polytechnique, Saint-Cyr, Ecole su-  
périeure de guerre, Ecoles d'application de  
Fontainebleau et de Saumur et Ecole de  
Saint-Maixent. Une commission analogue  
avait été installée en 1872, sous la prési-  
dence du général Lebrun, mais elle ne s'é-  
tait réunie qu'une seule fois.

Par décision présidentielle du 20 octo-  
bre, M. le général de brigade d'Andigné,  
membre de la commission chargée de dres-  
ser la liste de classement des sous-officiers  
propres pour les emplois civils, sénateur de  
Maine-et-Loire, est admis, à dater du 10  
novembre 1883, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve)  
du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le *Chatterton* de M. Jules Bordier, prési-  
dent de l'Association artistique d'Angers, a  
obtenu, le 27 octobre, un immense succès  
au premier concert de l'Association des Ar-  
tistes musiciens, à Bruxelles. L'*Indépendance*  
belge, l'*Echo du Parlement*, l'*Etoile belge*, en  
ont publié des comptes rendus très-élogieux.  
De même, la *Chronique*, la *Gazette*, le *Ménes-  
treil*, le *Progrès artistique*, etc., ont signalé  
l'exécution du remarquable poème sympho-  
nique et l'ovation faite à Bruxelles à M. Ju-  
les Bordier.

Nous reproduisons quelques extraits des  
articles consacrés par les journaux belges  
au *Chatterton* de notre compatriote.

LE VIN NOUVEAU DANS LA VIENNE.

Le vin de la récolte de 1883 ne semble pas,  
jusqu'à présent, donner lieu à de nombreu-  
ses et importantes transactions.

A Neuville, Jaulnay et Saint-Georges, les  
vignerons livrent chaque jour quelques piè-  
ces aux débitants; mais ce ne sont pas les  
ventes que le commerce avait l'habitude de  
faire aussitôt après la récolte.

D'un autre côté, il faut tenir compte du  
prix relativement élevé des vins et de la pru-  
dence du consommateur qui préfère atten-  
dre le mois de décembre pour garnir sa  
cave. — On sait par expérience que la pièce  
de vin achetée après récolte diminue inévi-  
tablement d'une vingtaine de litres par suite  
de la fermentation qui se produit après le  
premier soutirage.

Ainsi que nous l'ont fait connaître nos  
correspondants, la récolte en vin rouge est

supérieure d'un tiers environ à celle de  
1882. La récolte des vins blancs est évaluée  
à 50 pour cent de plus que celle de l'année  
dernière.

Le vin rouge est coté de 445 à 430 fr.  
dans le canton de Saint-Georges; de 400 à  
410 fr. dans le canton de Neuville; de 100  
à 108 fr. dans le Mirebelais. Dans ces di-  
vers cantons, le vin blanc se vend de 40 à  
45 fr. les 2 hectos 70.

A Marigny-Brizay, à Beaumont, les vins  
blancs, très-appreciés des gourmets, valent  
de 50 à 55 fr.

A Lencloître, le vin blanc de la récolte de  
1883 se vend de 45 à 50 fr.

(Journal de la Vienne.)

CHRONIQUE MUSICALE

MIREILLE ET SES INTERPRÈTES.

Dès mardi, nous avons constaté, en quel-  
ques lignes, le succès obtenu la veille par  
la ravissante partition de Gounod, *Mireille*,  
et les principaux artistes de la troupe d'o-  
péra. — L'importance de cette première à  
Saumur nous fait un devoir d'en parler plus  
longuement.

*Mireille*, une des œuvres les plus poéti-  
ques de l'auteur de *Faust*, a été primitivement  
en cinq actes, et le librettiste, Michel  
Carré, avait suivi pas à pas et avec une  
grande adresse le chef-d'œuvre de Mistral,  
le célèbre poète provençal; mais, il faut  
bien le dire, malgré les sentiments exquis  
de ce poème, dans lequel la vérité, la force,  
la grâce s'unissent pour former une origi-  
nalité incontestable, le passage du roman au  
théâtre ne fut pas facilement accepté par le  
public, qui lui reprocha avec raison une  
trop grande monotonie, et le livret fit le  
plus grand tort à la musique ravissante que  
Gounod avait écrite sur *Mireille*; c'est alors  
que pour remédier à l'insuccès du sujet  
très-dramatique de l'opéra en cinq actes,  
Gounod consentit, sur la demande de l'im-  
presario, à arranger son œuvre en trois  
actes qui ont été joués lundi soir devant le  
public saumurois, après avoir fait, plusieurs  
fois déjà depuis trois semaines, les délices  
des habitués du Grand Théâtre d'Angers.

Beaucoup de personnes ont lu le poème  
de Mistral; il est donc inutile de raconter  
la pièce en détail. Disons cependant  
que dans l'opéra-comique on a supprimé le  
meurtre de Vincent, le voyage de Mireille à  
travers les vastes plaines de la Crau et sa  
mort à la porte de l'église des Saintes, et  
qu'aujourd'hui, pour donner satisfaction  
aux traditions immuables de l'opéra-comi-  
que français, l'œuvre se termine par le ma-  
riage de Vincent et de Mireille.

La partition de Gounod, qui était encore  
inconnue à Saumur, a paru causer une im-  
pression très-agréable aux spectateurs.  
Après une charmante ouverture habilement  
conduite par le premier chef d'orchestre, M.  
Gustave Lelong, le rideau se lève sur le  
chœur des Magnananelles, véritable bijou  
d'élégance, de grâce et de tendresse pas-  
torale; les récitatifs qui y sont encadrés sont  
écrits avec cette simplicité touchante que  
Gounod sait si bien trouver; une reprise du  
chœur termine cette introduction.

Au premier acte, signalons les jolis cou-  
plets de la sorcière Taven: « *Voici la saison,  
mignonne...* » et la brillante *Valse de l'Hiron-  
delle*, que Gounod a écrite spécialement pour  
l'ouvrage en trois actes, et qui est cependant  
loin de compenser, paraît-il, la musique  
supprimée dans la première version de  
l'œuvre.

Dans l'acte suivant, la *Chanson de Magali*,  
une des plus charmantes pages de la parti-  
tion, — poésie saisissante, — est une de  
ces inspirations sublimes qu'il est presque  
permis de supposer un écho des concerts  
célestes entendu dans un rêve.

Nous serions vraiment tenté de parler de  
tous les morceaux de *Mireille*, car tous ont  
une réelle valeur musicale; mais nous de-  
vons nous borner et signaler seulement le  
duo d'un coloris si frais: « *Oh! c'est Vincent,  
comme il sait gentiment tout dire* », le grand  
ensemble si dramatique qui forme le finale  
du second acte, l'air de Mireille, « *Trahir  
Vincent* », et la mélodie « *Heureux petit ber-  
ger* », qui vient interrompre d'une façon si  
opportune l'originale chanson du pâtre An-  
drelou.

Malgré une monotonie inhérente au sujet,  
*Mireille* a obtenu ici un brillant succès et  
son exécution a été en tous points remar-  
quable.

M<sup>lle</sup> Marie Garcin joue et chante le rôle  
de Mireille avec un véritable talent; elle  
est douée d'un grand sentiment dramatique  
qui convient merveilleusement à l'héroïne  
de Mistral; de plus, la sympathique pre-  
mière chanteuse, qui possède une diction  
d'une pureté remarquable, montre dans les  
récitatifs un style et une finesse qui sont  
au-dessus de tout éloge; et puis elle sait  
dire le vers, qualité qui ne se rencontre pas  
toujours parmi les premiers sujets d'opéra;  
aussi la remarquable interprète a-t-elle ob-  
tenu, pendant toute la soirée, un succès  
complet.

M<sup>lle</sup> Garcin est regrettée à Genève, nous  
apprend un correspondant de la *France  
Théâtre*. En parlant d'une première chan-  
teuse en ce moment dans cette ville et dont  
l'organe manque de toutes les qualités qui  
font le charme d'une belle voix, ce corres-  
pondant dit: « Quelle différence avec l'or-  
gane vibrant et sonore de M<sup>me</sup> Vaillant-Cou-  
turier, avec la voix douce, limpide et veloutée  
de M<sup>lle</sup> Garcin, avec celle non moins bril-  
lante de M<sup>me</sup> Cordier, trois chanteuses légè-  
res dont le souvenir encore vivace ne contri-  
bue pas à nous faire voir le présent sous un  
plus riant aspect. »

Impossible de faire un plus bel éloge de  
M<sup>lle</sup> Garcin, qui est bien certainement, à  
l'heure actuelle, l'une des meilleures chan-  
teuses de nos grandes scènes lyriques.

Lundi, la gracieuse artiste était accompa-  
gnée dans notre ville de son éminent profes-  
seur, membre honoraire de l'Association arti-  
stique d'Angers, M. Ismaël, créateur à  
Paris de tant de rôles importants. Oui, pen-  
dant quelques heures, le théâtre de Saumur  
a possédé le grand chanteur, le célèbre bary-  
ton qui a cru devoir abandonner la scène,  
bien qu'il soit encore aujourd'hui — dit-on  
— en possession de sa voix splendide. Rien  
d'étonnant, avec un tel maître, si l'élève est  
devenue une cantatrice excellente.

Dans le rôle de Vincent, M. Grandville a  
partagé le succès de M<sup>lle</sup> Garcin. Lui aussi  
profite du séjour à Angers d'Ismaël pour  
prendre les conseils de l'habile professeur.  
Possédant une fort belle voix de ténor léger,  
d'un timbre agréable, atteignant les notes  
les plus élevées avec facilité, le jeune débu-  
tant a, de plus, la qualité de chanter avec  
une simplicité du meilleur goût. Si M.  
Grandville veut travailler sérieusement, il  
est sans nul doute appelé à un bel avenir.  
Dernièrement, un journal disait que sa voix  
rappelait celle de Rousseau-Lagrave, dont  
les vieux habitués de notre scène ont gardé  
le souvenir; nous pourrions aussi comparer  
notre ténor à Bertin, applaudi ici au mois  
d'août 1874, et qui appartient depuis quel-  
ques années au théâtre de l'Opéra-Comique.

Comme nous l'avons dit déjà, deux autres  
rôles de l'ouvrage étaient confiés à des ar-  
tistes de grande valeur: M. Solve, qui a très-  
bien chanté le seul air que comporte au-  
jourd'hui le rôle d'Ourrias, et M. Poitevin,  
un excellent maître Ramon. M<sup>lle</sup> Dalbret a  
dépassé nos prévisions dans le rôle de la  
sorcière; elle a causé une véritable sur-  
prise au public qui ne s'attendait pas à ren-  
contrer chez la jeune artiste d'aussi sérieuses  
qualités musicales. Enfin, M<sup>lle</sup> Lagarde, de  
la troupe de comédie, a chanté ses couplets  
avec une charmante ingénuité: elle est bien,  
nous le répétons, le plus gentil petit berger  
qu'il ait pu imaginer M. de Florian dans ses  
pastorales.

Espérons qu'il nous sera donné de revoir  
une seconde fois *Mireille*. A Saumur, mal-  
heureusement, avec une opérette bouffe quel-  
conque, la direction encaisse deux à trois  
cents francs de plus qu'avec un opéra-comi-  
que. Est-ce bien encourageant pour faire  
entendre de belle musique sur notre scène?  
L. D.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire  
illustrée (8<sup>e</sup> année). Sommaire du numéro du  
10 novembre 1883. Visite à l'exposition  
internationale d'électricité, à Vienne. —  
Système nouveau de canalisation pour  
les câbles souterrains. — L'éclairage élec-  
trique de l'Hôtel-de-Ville. — Les ma-  
chines dynamo-électriques, par le profes-  
seur Sylvanus-P. Thompson, de l'Uni-  
versité de Bristol (E. Boistel). — Le blan-  
chiment électrique des tissus. — Sur le  
phénomène d'induction produit dans l'é-  
lectro-moteur de M. Griscorn. — Nécro-  
logie. — Chronique. — Les brevets d'in-  
vention relatifs à l'électricité.

Le numéro, 50 centimes. — France :  
Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union  
postale: 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. —  
PARIS, 16, rue du Croissant.

Voici le sommaire du dernier numéro  
de l'*Univers illustré* :

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. —  
M. le général de Trentinian, en mission au Séné-  
gal. — Théâtres, par Damon. — La révolution de  
Port-au-Prince. — Les opérations militaires au  
Tonkin. — Le centenaire de sir Moses Montefiore.  
— Inauguration du monument d'Alexandre Dumas.  
— Le chemin de fer de Montreux, par H. Verney.  
— Courrier du palais, par M. Guérin. — A l'expo-  
sition d'Amsterdam, par R. Bryon. — *Le Cacique*  
(suite), journal d'un marin, par Henri Rivière. —  
Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Mo-  
des, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echees.

GRAVURES: M. le général de Trentinian, en mis-  
sion au Sénégal. — La révolution d'Haïti: vue gé-  
nérale de Port-au-Prince. — Les opérations mili-  
taires au Tonkin (quatre dessins). — Sir Moses  
Montefiore, le patriarche anglo-israélite. — Paris:  
Inauguration du monument élevé à Alexandre Dumas.  
— Suisse: le chemin de fer le plus escarpé du  
monde. — Hollande: Croquis sur l'exposition  
d'Amsterdam (quatre dessins). — L'art national:  
Tablettes d'ivoire servant de couvertures à des ma-  
nuscris du XI<sup>e</sup> siècle, *Histoire de David et les  
Œuvres de Miséricorde*. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.;  
trois mois, 6 fr.  
Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

LES ALMANACHS POUR 1884.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le pay-  
san consulte à chaque instant pour savoir l'heure  
de la lune et le jour de la foire; le marin, pour  
connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier,  
pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour  
se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre  
se répand par millions d'exemplaires, qui se débi-  
tent aux vitrines des libraires, parfois même des  
cabarets, qui se colportent dans les foires, et se  
donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les  
hommes de principes et de foi ne doivent pas né-  
gliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Al-  
manach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec  
confiance aux hommes de bien les Almanachs du  
*Laboureur*, de *l'Atelier*, de *l'Armée*, de *l'Artisan* et du  
*Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories  
de lecteurs, aux petites bourses comme aux gros-  
ses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et  
l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des  
francs-maçons; si nous les vendions dans les foires,  
chez les libraires; si nous les donnions à prix  
réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait  
bien vite un nombre considérable d'exemplaires et  
le bien se ferait sur vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furs-  
temberg.

L'ATELIER, LE LABOUREUR, LE SOLDAT, LE  
MARIN: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la  
poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la  
poste.

LE COIN DU FEU: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent.  
par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c.  
par la poste.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

Mercredi 14 novembre 1883,

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux,  
paroles de MM. Clairville et Charles Gabet,  
musique de Robert PLANQUETTE.

Distribution :

Le marquis .....	MM. G. Le Roy.
Grenicheux .....	Constance.
Gaspard .....	Lamy.
Le bailli .....	Labranche.
Le tabellion .....	Allain.
Cachalot .....	Caroll.
Grippardin .....	Faucheux.
Fouinard .....	Hennesse.
Un paysan .....	Lescaillet.
Serpolette .....	M <sup>mes</sup> C. Poyard.
Germaine .....	Berthe Dalbret.
Manette .....	L. Lagarde.
Jeanne .....	Z. Bonnaud.
Gertrude .....	Provost.
Sozanne .....	Hennesse.
Catherine .....	Faucheux.
Marguerite .....	Allain.

Paysans, paysannes, gardes-champêtres, mate-  
lots, moussettes, cochers, servantes, domestiques, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,  
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à  
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des  
enfants, paraissant tous les samedis, sous  
la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOPROY.  
Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-  
Pères, Paris.  
Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

# METROPOLITAINE ELECTRIQUE C<sup>e</sup>

(French Metropolitan General Electric Co Limited)  
SIEGE SOCIAL : 71, QUEEN STREET, LONDON.

Siege Administratif :  
**24, Avenue de l'Opéra, PARIS**

Capital : 1,200,000 £ st., soit 30,000,000 de Francs  
Divisé en 120,000 actions de 10 £ st.,  
soit 250 francs chacune

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BLANCHET, Ad<sup>r</sup> de la Société des établissements Cail.  
DEVOS, négociant.  
C<sup>te</sup> D'ESCLAIBES, ancien Lt-Colonel d'artillerie, O. \*.  
J. DE MATHARRE, propriétaire.  
MARTIN, Ing., Membre du Conseil de Surveillance de la C<sup>te</sup> Nat<sup>le</sup> de Construc. de Mat. de Ch. de Fer et de guerre.  
E. RÉGÉPÉ, ancien ingénieur de la Marine, \*.

## 60,000 ACTIONS

ENTIÈREMENT LIBÉRÉES  
sont mises à la disposition du public  
AU PAIR DE 250 FRANCS PAR ACTION

50 fr. en souscrivant ;  
100 fr. à la répartition ;  
100 fr. fin décembre prochain.

L'Électricité par les Accumulateurs Faure

La Société possède le droit exclusif d'exploiter en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne les accumulateurs d'électricité. Il est reconnu que le seul moyen de produire économiquement et pratiquement l'électricité, réside dans l'emploi des ac-

cumulateurs, et qu'il n'existe pas d'autres accumulateurs industriels que les accumulateurs Faure.

La Société a déjà traité avec de nombreux établissements à Paris et, en outre, beaucoup de demandes d'installations lui sont parvenues.

On peut voir fonctionner, au Hall électrique du boulevard Montmartre, les appareils d'éclairage et de force motrice et suivre, sur les lignes de Tramways, les expériences de traction.

Les statuts, les rapports d'ingénieurs, la notice sur les prix de revient sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande et qui voudra se convaincre de la supériorité de l'invention et de l'importance des bénéfices qu'on peut en attendre.

Les porteurs d'actions auront le droit de souscrire par préférence, au prorata du nombre de leurs titres, les actions des autres sociétés qui seront créées pour l'exploitation des accumulateurs dans les autres parties de la France.

Les demandes sont reçues

les Mercredi 14 et Jeudi 15 Novembre  
A PARIS :

Aux Caisses de la Nouvelle-Union, 9, rue d'Antin ;  
Au Siège administratif de la Métropolitaine Electrique C<sup>e</sup>, 24, avenue de l'Opéra ;  
Au Hall électrique de la Compagnie, 8, boulevard Montmartre.

## DANS LES DÉPARTEMENTS :

Lyon, succursale Nouvelle-Union, 16, rue de la République ;  
MONTPELLIER, agence Nouvelle-Union, 2, rue Nationale ;  
Et chez tous les Banquiers, Agents de Change et Changeurs.

On peut dès à présent souscrire par correspondance.

## Marché de Saumur du 10 Novembre

Blé semence (l'h.)	21 50	Huiledenoix.	50	130	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	18 50	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin. . . . .	70	—	—
Halle, moy <sup>n</sup> .	77	— luzerne	50	—	—
Seigle. . . . .	75	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge . . . . .	65	— Luzerne	780	70	—
Avoine h. bar.	50	Paille	—	43	—
Fèves. . . . .	75	Amandes . . . . .	50	—	—
Pois blancs . . . . .	80	Cire jaune. . . . .	50	190	—
— rouges . . . . .	80	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k.500)	44	—	—
Chenevis . . . . .	50	— 2 <sup>e</sup>	—	40	—
Farine, culas.	157	— 3 <sup>e</sup>	—	35	—

## COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	100 à 110
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90 à 100
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à 90
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90 à 100
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à 90
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90 à 100
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à 90
La Vienne, 1881. . . . .	80 à 90

## ROUGES (2 hect. 20).

Souzy et environs, 1881 . . . . .	160 à 170
Id. 1881 . . . . .	150 à 160
Champigny, 1882 . . . . .	170 à 180
Id. 1882 . . . . .	160 à 170
Id. 1881 . . . . .	150 à 160
Id. 1881 . . . . .	140 à 150
Varrains, 1882 . . . . .	90 à 100
Varrains, 1882 . . . . .	90 à 100
Bourguell, 1882 . . . . .	115 à 120
Id. 1882 . . . . .	100 à 110
Id. 1881 . . . . .	110 à 120
Id. 1881 . . . . .	100 à 110
Resigné 1881 . . . . .	100 à 110
Id. 1881 . . . . .	90 à 100
Chilon, 1882 . . . . .	90 à 100
Id. 1882 . . . . .	80 à 90
Id. 1881 . . . . .	80 à 90
Id. 1881 . . . . .	70 à 80

## FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.  
AU LIEU  
DE  
8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

## LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Illichelieu, 13, à TOURS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### Ligne d'Orléans (Service d'Été)

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	8	45	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)
6 — 56 — — — — —	6	56	—	matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —	1	25	—	soir, —
2 — 32 — — — — —	2	32	—	express, —
7 — 15 — — — — —	7	15	—	omnibus, —
10 — 36 — — — — —	10	36	—	(s'arrête à Angers)

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	3	26	—	direct-mixte.
8 — 21 — — — — —	8	21	—	omnibus.
9 — 37 — — — — —	9	37	—	express.
12 — 48 — — — — —	12	48	—	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —	4	44	—	—
10 — 24 — — — — —	10	24	—	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

### Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1883)

#### SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 20	7 55
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	9 01	1 16	3 36	8 05
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13
Montreuil-Bellay. . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28

#### MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46	11 11
Chacé-Varrains . . . . .	7 22	10 20	4 51	8 54	11 19
Saumur . . . . . (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35

#### SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Mixte soir.
Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 55
Montreuil-Bellay . . . . .	6 40	8 30
Lernay . . . . .	7 14	8 51
Briom-sur-Thouet . . . . .	7 27	8 59
Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16

#### THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte soir.
Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50
Briom-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02
Lernay . . . . .	9 18	4 16
Montreuil-Bellay . . . . .	9 45	4 27
Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03

#### MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil . . . . . (départ)	7 20	1 53	8 35
Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33
Arçay . . . . .	8 27	3 14	9 53
Mirebeau . . . . .	9 23	4 10	10 47
Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17
Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52

#### POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.

	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10
Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 02
Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50
Arçay . . . . .	8 01	2 27	9 10
Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 12
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58

## SOUS-INTENDANCE MILITAIRE de Saumur.

### Service des subsistances MILITAIRES.

Le public est informé qu'une adjudication pour la fourniture du pain de troupe à la ration, à faire dans le département de Maine-et-Loire, aura lieu à la Mairie de Saumur, le 29 novembre 1883, à deux heures de l'après-midi.

Les personnes qui désirent soumissionner devront le faire connaître au Sous-Intendant, à Saumur, avant le 19 novembre courant.

Le cahier des charges est à la disposition du public dans les bureaux des Sous-Intendants militaires chargés du service des subsistances.

Saumur, le 9 novembre 1883.

Le Sous-Intendant militaire,  
SCHUSTER.

## A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

## A VENDRE

D'OCCASION,

### UNE PETITE MACHINE A VAPEUR

De 1 à 2 chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

## A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (537)

MM. GARNIER frères, libraires-éditeurs à Paris, publient en ce moment, par livraisons, un ouvrage qui ne peut manquer d'être favorablement accueilli. Nous voulons parler de leur Dictionnaire Encyclopédique des Sciences, des Lettres et des Arts. Les noms des auteurs disent le mérite de l'œuvre : La première partie (Sciences) a été confiée à M. DESPLATS, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et professeur de sciences physiques et naturelles au lycée Condorcet et au collège Chaptal. Quant à la seconde (Lettres et Arts), elle est due à M. L. GRÉGOIRE, docteur ès-lettres, l'auteur du Dictionnaire encyclopédique d'Histoire et de Géographie publié également chez MM. Garnier et qui obtient depuis plusieurs années un si légitime succès. Avec ce dernier ouvrage, le Dictionnaire encyclopédique des Sciences et des Lettres forme un répertoire complet des connaissances humaines, pouvant tenir la place d'une vaste bibliothèque.

Le nouveau Dictionnaire contient de nombreuses gravures qui ajoutent encore à la clarté des définitions. Il sera complet en 50 livraisons. (Prix de la livraison : 50 centimes.)

## ECOLE DE DRESSAGE

Du DORAT (Haute-Vienne).

Mardi 13 novembre et jours suivants, grand choix de CHEVAUX de sang.  
Spécialement le 13 de chaque mois. (713)

M<sup>me</sup> RICHARD, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande de suite une apprentie.

UN HOMME demande une place de cocher ou de valet de chambre.  
S'adresser au bureau du journal.

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.  
S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

## LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'ux, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

LA Régisse Sanguinée GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion. 0<sup>fr</sup>75 dans toutes Pharmacies.

Saumur, imprimerie P. GODET.

## PAS DE VENTR AU NUMÉRO

### La France Théâtrale

Journal officiel des théâtres en France  
Paraissant le Mercredi.

Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.

BUREAUX : 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Abonnements : Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.

Pour les abonnements, s'adresser soit aux correspondants à Saumur, bureau de l'Echo Saumurois, soit à l'administration de la France Théâtrale, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GINEL, directeur, à l'adresse ci-dessus.

## CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

## JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
PARAISSANT LE DIMANCHE  
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.  
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873 ; Londres, 1862 ; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

## BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

## ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,